

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 OCTOBRE 2021**

FB/TD/YB / n° 2021/04

Objet de la délibération :

Constitution d'une commission
communale d'accessibilité aux
personnes handicapées

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoirs : 7

Votants : 28

Date de la convocation :

Le 05 octobre 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 11 octobre 2021 à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'ÉPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.

Etaient présents :

BELHOMME François, BONVIN Béatrice, GAY Jacques, THÉRON-CAPLAIN Armelle, DURAND Denis, BONNET Dominique, Marie-France DURAND, BAUDELLOT Marc, HABEGGER Christine, POISSONNIER Philippe, DOROL Dalila, RICHARD-DUHAMEL Stéphanie, Jean JOSEPH, MARCHAND Jean-Paul, DAVID Guy, ROYNEL Éric, BEULÉ Simone, AMELOT Thomas, Cécile COMBEAU, PICHARD Fabrice, Roland HAMARD

Excusés :

- EVENO Patricia, Pouvoir à Stéphanie RICHARD-DUHAMEL
- Sylvie ROUZET, Pouvoir à ROYNEL Éric
- DOKOUROFF Sonia, Pouvoir à HABEGGER Christine
- CHARRIER Hélène, Pouvoir à DOROL Dalila (arrivée en cours de séance)
- SAUTEUR Emmanuel, Pouvoir à AMELOT Thomas
- Bruno ESTAMPE, Pouvoir à PICHARD Fabrice
- Isabelle MARCHAND, Pouvoir à Rol and HAMARD

Absente :

- CLAIREMBAULT Claire

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

VU l'article L2121-29 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de créer une commission communale pour l'accessibilité composée notamment des représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, d'associations ou organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que de représentants d'autres usagers de la ville.

Monsieur le Maire propose ainsi la commission d'accessibilité aux personnes handicapées comme suit :



2021- 191

Elus de la commune :

- François BELHOMME
- Armelle THERON CAPLAIN
- Guy DAVID
- Simone BEULE
- Béatrice BONVIN
- Bruno ESTAMPE

Agents de la commune :

- Laurent POUPIN
- François LOIR
- Alexis PEROT

Associations et/ou organismes représentant les personnes handicapées :

- un représentant du Centre de soins du Prieuré
- un représentant de l'Association des paralysés de France
- une assistante maternelle de la crèche familiale Communauté de communes

Sur l'exposé présenté, après en en avoir délibéré, le conseil municipal à l'UNANIMITE des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la constitution de la commission d'accessibilité aux personnes handicapées.

Fait et délibéré à Epernon, le 11 octobre 2021

Le Maire,

F. BELHOMME



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

